

# La gestion de l'eau fait des vagues

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** ACCM s'oriente vers une délégation de service public. La CGT, la FSU et Attac s'y opposent

## Le plan local pour l'insertion et l'emploi fait débat

Six délibérations du conseil communautaire portaient sur le PLIE, le plan local pour l'insertion et l'emploi, avec notamment des demandes de subventions auprès de la Région et du Département. Et le Front national s'est abstenu sur chacune d'elle. "C'est un dispositif inconnu du grand public, et l'efficacité des PLIE n'est pas reconnue, a assuré Valérie Laupies. En plus, cela fait doublon avec Pôle Emploi."

Mohamed Rafaï, rapporteur des délibérations en question, a lui souligné que le dispositif s'adressait à des gens en grande précarité, notamment les bénéficiaires du RSA. "Pour les bénéficiaires c'est quelque chose d'intéressant, ils sont accompagnés, il y a un suivi, une dimension humaine, a-t-il expliqué. Le PLIE ne double pas du tout avec Pôle Emploi, et nous avons aussi la Mission locale, la Maison pour l'emploi qui jouent leur rôle. Il y a vraiment une volonté d'ACCM de tout faire pour essayer de faire diminuer le chômage sur le territoire."

**D**élégation de service public, ou régie publique? Hier matin, l'intercommunalité Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM) avait à se prononcer sur le mode de gestion de l'eau et de l'assainissement, lors du conseil communautaire, alors que la plupart des différents contrats signés par les six villes de l'agglomération arriveront à leur terme en 2016 ou 2017. Une question sur laquelle l'Union locale de la CGT d'Arles, la FSU et Attac avaient déjà pris position, la semaine dernière (notre édition du 13 novembre). Et ils sont revenus à la charge hier, pour redire leur volonté de repasser en régie, et mettre la pression sur les élus, dans la petite salle du conseil, au siège d'ACCM.

Mais leur présence n'a pas fait dévier de sa route Jacky Picquet, maire de Saint-Pierre de Mézoargues, et rapporteur de la délibération. "Depuis 2008 nous avons la volonté d'harmoniser nos services et nos tarifs, selon un principe d'égalité de traitement, a-t-il expliqué. Toutes les solutions ont été étudiées, délégation de service public (DSP) ou régie, on a travaillé sur des coûts prévisionnels, et bâti des comptes prévisionnels d'exploitation dans chacun des cas. La différence est en faveur de la régie, à hauteur de 2 à 2,5%. Mais un tel écart n'est pas significatif, on est dans l'épaisseur du trait."

### Pas d'unanimité

Dans ce domaine, c'est match nul, selon l'ACCM. "Donc la motivation a porté sur



Des membres de l'union locale CGT d'Arles, de la FSU et d'Attac se sont invités au débat pour faire pencher les élus du côté de la régie. En vain... / PHOTO CH.V.

l'intérêt des usagers, notre volonté c'est le meilleur service au meilleur prix", a argumenté Jacky Picquet. Qui a très vite tué le peu de suspense qui restait en détaillant les avantages de la DSP sur la régie. "Si nous allons en DSP le prix est garanti par le délégataire sur la durée du contrat, c'est donc lui qui prend le risque, a précisé le maire de Saint-Pierre de Mézoargues. En régie, les estimations que nous faisons peuvent être valides comme mauvaises, on n'est pas à l'abri et c'est l'interco qui prend le risque de la mauvaise analyse. Côté financier, dans la mise en

place d'une régie, des investissements de départ sont nécessaires, dans la DSP c'est le délégataire qui les prend en charge."

La délibération soumise au vote de l'assemblée prévoyait donc la mise en place d'une consultation pour une DSP. "Tout en sachant que nous ne continuerons que si les conditions de concurrence sont suffisantes et que si les prix proposés répondent à nos attentes, a assuré Jacky Picquet. Dans le cas contraire, le retour à une régie est prévu."

Malgré cette précaution, une

partie des élus socialistes de la ville d'Arles, comme leur collègue Guy Bono de Saint-Martin, se sont abstenus, marquant leur préférence pour la régie. "Pour moi, l'eau est un bien commun", a justifié Mohamed Rafaï. En revanche, Hervé Schiavetti a confirmé que les autres élus de sa majorité municipale étaient pour, pour ne pas remettre en cause "la majorité de gestion" qui s'est instaurée au sein de l'agglomération. Un argument qui a fait bondir Lucien Gay, de l'union locale CGT Arles. "On est très amers, a-t-il lâché. À la fin des années 80, la section communis-

## LE JUSTE PRIX

L'eau et l'assainissement représentent un coût annuel de 10 millions d'euros. Mais cela rapporte, aussi, au délégataire de service public et aux communes. Cependant, à l'heure actuelle, les habitants des six communes ne sont pas logés à la même enseigne. L'eau est bien plus chère à Arles et aux Saintes-Maries qu'ailleurs. Avec la volonté d'harmoniser les prix, les habitants de Tarascon ou de Saint-Martin vont *in fine* payer leur eau plus cher. D'où la volonté d'une DSP de 10 à 12 ans. "Il y a des usagers dont le tarif va augmenter, reconnaît Jacky Picquet. Donc, pour tout uniformiser nous voulons un lissage dans le temps sur une durée suffisante."

te locale s'était farouchement opposée à la privatisation de l'eau, aujourd'hui ils sont pour. C'est un choix politique, mais c'est consternant."

"La délibération est votée, mais la lutte va se poursuivre", a affirmé Claude Mas, secrétaire de l'union locale CGT. Qui a aussi rappelé les avantages de la régie: "La transparence dans la gestion, et pas d'actionnaire attendant les dividendes."

"Ils en font une question de principe, a répondu Jacky Picquet. Pour nous, c'est le résultat d'une analyse et d'une démarche mathématique." **Christophe VIAL**

## LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

### Le FN met son grain de sel

Le débat d'orientations budgétaires était l'autre gros dossier à l'ordre du jour du Conseil communautaire, hier. Claude Vulpien, président d'ACCM, a commencé par rappeler les enjeux, et les difficultés pour l'agglomération, avec la baisse des dotations de l'État pour 2014 et les années à venir. Il a aussi évoqué la dette par habitant ("dans la moyenne des intercommunalités de notre strate") et les principaux investissements à venir en 2015. En fin d'année, la première tranche des travaux permettant la création d'un pont pour désenclaver le port fluvial sera lancée (coût total de l'opération, 9,5 millions d'euros). 9 millions d'euros seront aussi consacrés au transport en 2015.

Mais ces perspectives financières ont fait tiquer le Front national. "Compte tenu de la crise économique, et des dotations en baisse de l'État et des collectivités territoriales, est-il raisonnable de tabler sur

une croissance économique de 2% par an sur les années qui viennent?", a demandé l'Arlésien Jean-Pierre Magini. Il y a un risque réel dû au déséquilibre du budget de l'ACCM, basé sur des recettes potentielles qui ne vont pas se réaliser. La notion de gestion de bon père de famille n'existe pas dans ces prospectives budgétaires."

"Sur les équilibres budgétaires, nous dégagons sur notre fonctionnement un excédent budgétaire d'environ 5 millions d'euros depuis quelques années, a rétorqué David Grzyb, 1<sup>er</sup> vice-président d'ACCM. C'est une marge qu'il nous faudra sauvegarder, mais c'est une sacrée poire pour la soif qui nous permet d'éviter de faire un recours systématique à l'emprunt et d'avoir des marges de manœuvre. Et lorsque nous investissons, ce n'est pas seulement pour dépenser, c'est pour accompagner la création d'activités et de nouvelles richesses." **Ch.V.**